

PROGRAMME DE FORMATION

Ouvrir son organisme de formation

Cette formation accompagne la création d'un organisme de formation : démarches administratives, obligations légales, construction de l'offre et préparation de la certification Qualiopi.

Public visé	Futurs créateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants, consultants souhaitant déclarer une activité de formation.
Prérequis	Aucun. Disposer d'un projet de formation ou d'une expertise à transmettre est recommandé.
Durée	14 heures (2 jours) — adaptable
Modalité	Présentiel (intra ou inter-entreprise) ou distanciel
Lieu	En présentiel, dans les locaux du client (format intra-entreprise) ou dans une salle louée à cet effet selon convention, ou en distanciel
Tarif	Sur devis, transmis sur demande selon le format et le nombre de participants

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le cadre juridique de la formation professionnelle
- Réaliser les démarches de déclaration d'activité
- Construire une offre conforme (programmes, conventions, documents obligatoires)
- Respecter les obligations légales et qualité d'un organisme de formation
- Préparer la certification Qualiopi pour accéder aux financements

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Le cadre de la formation professionnelle

- Acteurs et financement : OPCO, CPF, France Travail, régions
- Notions clés : action de formation, prestataire, bénéficiaires

Créer et déclarer son organisme

- Choix du statut juridique et immatriculation
- Déclaration d'activité auprès de la DREETS et obtention du numéro de déclaration d'activité
- Bilan pédagogique et financier et obligations comptables

Construire une offre conforme

- Programmes de formation et objectifs évaluable
- Documents obligatoires : convention ou contrat, convocation, feuilles de présence, attestations, règlement intérieur
- Livret d'accueil et information des bénéficiaires

Obligations et qualité

- Obligations légales : affichage, RGPD, accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Introduction à Qualiopi et au Référentiel National Qualité (nouveau référentiel au 1er novembre 2026)
- Feuille de route vers la certification

Cas pratique

- Construire son kit de démarrage : offre, documents types et plan Qualiopi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Méthodes mobilisées – Apports théoriques illustrés – Construction du kit de documents – Feuille de route personnalisée – Quiz de vérification des acquis	Moyens pédagogiques et techniques – Support remis à chaque participant (papier et/ou numérique) – Modèles fournis : programme, convention, attestation, règlement intérieur, bilan pédagogique et financier – Salle équipée (vidéoprojecteur, paperboard) – Documents de référence : Code du travail (sixième partie), Référentiel National Qualité
--	---

Formation animée par Céline Partage, consultante-formatrice QSE et auditrice Qualiopi, disposant d'une expérience confirmée d'accompagnement d'organismes de formation vers la certification.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION

Évaluation des acquis

- Questionnaire de positionnement en amont afin d'adapter la formation aux besoins
- Mise en situation évaluée : construction du kit de démarrage de l'organisme
- Quiz de vérification des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis.

ACCÈS À LA FORMATION

Modalités d'accès	Sur demande, à réception du bulletin d'inscription et du devis signé. Pour les formations intra-entreprise, transmission à l'entreprise de la convention de formation et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, questionnaire de positionnement le cas échéant).
Délais d'accès	La formation est organisée dans un délai minimum de 15 jours ouvrés après validation de l'inscription et signature du devis, sous réserve des places disponibles et des dates programmées.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CP Quality Consulting étudie toute demande d'aménagement pédagogique, matériel ou organisationnel permettant l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap. Notre référente handicap, Céline Partage, peut être contactée en amont de la formation à l'adresse celine.partage@gmail.com afin d'évaluer les besoins et de mettre en œuvre les adaptations nécessaires (accessibilité des locaux, adaptation des supports pédagogiques, aménagement du rythme, mise en relation avec les acteurs du réseau AGEFIPH/FIPHP, etc.).

CONTACT

CP Quality Consulting — Céline Partage, consultante formatrice QSE

Contact et référent pédagogique : celine.partage@gmail.com — 06 12 30 07 09

6 rue des 3 Villes, 88100 Saint-Dié-des-Vosges

SIRET 532 399 904 00046 · Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 44880150888 auprès du Préfet de la région Grand Est (ne vaut pas agrément de l'État)
· TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Document non contractuel — mise à jour le 17 septembre 2026. Programme susceptible d'être adapté aux besoins spécifiques du bénéficiaire et de son contexte professionnel.